



Les petites nouvelles : Édition Septembre 2023

Bienvenue à tous nos élèves, à nos familles, au personnel de l'école et aux membres de la communauté! L'année 2023-2024 se déploie sous un vent de renouveau avec la finalisation et la mise en œuvre de notre projet éducatif. Nous vous informerons tout au long de l'année des travaux du comité de pilotage. Porté par vos réponses et commentaires de la grande cueillette de données de l'automne 2022, ce comité, de concert avec le conseil d'établissement de l'école, vous présente notre vision des 4 prochaines années :

Une école au cœur de son village offrant un éventail d'activités stimulantes dans un climat qui encourage les apprentissages, la découverte et la réalisation de tous et chacun.

L'école primaire de Saint-Sauveur accueille cette année plus de 1000 élèves. Inspiré par nos 3 valeurs : sentiment d'appartenance, bienveillance et collaboration dans une cible ultime de plaisir à l'école, nous souhaitons à chacun des enfants de la maternelle à la sixième année une année scolaire des plus enrichissantes!

- Cette première édition des Petites nouvelles présente beaucoup d'informations nécessaires afin de bien commencer cette année scolaire. Veuillez le lire avec attention et le garder à portée tout au long de l'année.
- Dans le tourbillon médiatique entourant actuellement le monde de l'éducation, il nous fait grand plaisir de vous confirmer que tous les postes de notre école sont pourvus par des enseignantes et enseignants légalement qualifiés!

Stéphane Pipon, Directeur

- **Assemblée générale des parents : Le jeudi 14 septembre de 17 h 30 à 18 h 30 au pavillon Marie-Rose.**
Nous y élirons les membres parents pour le conseil d'établissement (CE) et aussi présenterons l'organisme de participation parentale de notre école.
- Rencontre des parents avec le titulaire : Au pavillon Marie-Rose de 18 h 30 à 19 h 30 et au pavillon De la Vallée de 19 h 45 à 20 h 45.

Votre présence est essentielle, au plaisir de vous y retrouver !

Ajout de 3 nouveaux locaux modulaires au pavillon De la Vallée

Notre école prend de l'expansion et afin d'accueillir tous nos nouveaux élèves, 3 nouveaux locaux modulaires s'ajoutent au pavillon De la Vallée. Ces locaux nous permettront de créer une zone 3^e cycle, où les classes de 6^e année seront regroupées. Cela nous permettra d'encore mieux préparer nos élèves pour le secondaire. Effet, ils pourront graduellement vivre, au sein de notre école et au cours de leur 6^e année, une organisation et des activités orientées vers la réalité du secondaire.

Toutefois, les travaux d'installation des locaux modulaires devraient se terminer à la mi-septembre. Trois groupes de 6^e année vont alors commencer leur année scolaire dans trois locaux qui nous sont prêtés par la municipalité de St-Sauveur. Comme ces locaux juste à côté de l'école, les élèves auront toutes leurs récréations et leur dîner avec tous les autres élèves de l'école. L'installation de ces 3 classes dans les trois nouveaux modulaires est prévue vers de 12 septembre.

Site Internet de l'école

Saviez-vous que notre école possède un site Internet? Véritable entité de notre école, vous pouvez y retrouver toute l'information utile : petites nouvelles, photos des activités scolaires, messages vidéo de la direction, programmes de formation, calendriers scolaires, etc.

- www.ecoleprimairedest-sauveur.com

Journée pédagogique

Le vendredi 15 septembre est une journée pédagogique, nous vous rappelons que les enfants doivent être inscrits au service de garde pour participer à l'activité. Vous pouvez contacter Diane Piché au 450-227-2686, poste 34070 au pavillon de la Vallée ou Isabelle St-Gelais au 450-227-2660, poste 35080 au pavillon Marie-Rose.

<u>Horaire des élèves</u>	Ouverture du secrétariat	Début des cours	Heure de fermeture du secrétariat le midi	Fin des cours
Pavillon Marie-Rose	7 h 30	8 h 00	11 h 45 à 12 h 30	15 h 10
Pavillon De la Vallée	7 h 50	8 h 09	12 h à 13 h	15 h 22



Retard et assiduité

Vous devez accompagner votre enfant au secrétariat le matin lorsqu'il arrive en retard. L'heure de son arrivée sera notée à son dossier et notre collaboratrice à l'accueil guidera l'enfant pour retrouver son groupe.

Nous comptons sur vous pour que votre enfant soit ponctuel à l'école. Lorsqu'il arrive en retard, l'enfant manque les explications du début de la journée et peut déranger le groupe qui est déjà au travail. La ponctualité permet à l'enfant de vivre progressivement la routine du groupe et de favoriser son bien-être.



Merci de nous soutenir en y portant une attention particulière!



Absence

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, vous devez appeler le secrétariat avant 8h30 et ce même si vous avez laissé une note à l'agenda. Vous pouvez aussi motiver l'absence de votre enfant via le portail parent Mozaïk.

Bénévolat à l'école et antécédents judiciaires

Depuis le 1er juillet 2007 au CSSL, toute personne œuvrant auprès d'enfants mineurs doit faire la preuve qu'elle n'a aucun antécédent judiciaire. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire et nous le retourner **avec une photocopie de votre carte d'assurance maladie et votre permis de conduire.**

Cette démarche est donc nécessaire si vous prévoyez vous impliquer au niveau de l'école pour vous permettre de faire du bénévolat. Ce formulaire doit être rempli une seule fois et suivra le dossier de votre enfant jusqu'à sa 6e année. Toutefois, il est de la responsabilité du parent de nous aviser à l'intérieur de 10 jours si sa situation judiciaire change.

Cafétéria

L'école offre aux élèves qui le désirent le service de dîners chauds et froids. Notre concession alimentaire présente aux élèves et aux membres du personnel une variété d'aliments sains et savoureux qui respectent la politique alimentaire du centre de services scolaire. Vous trouverez le menu de septembre et la marche à suivre pour l'inscription en fichiers joints à ce message.



Veillez fournir une collation à votre enfant s'il mange à la cafétéria le midi et fournir des ustensiles dans la boîte à lunch.

Tenue vestimentaire

L'école primaire de St-Sauveur a adopté un code vestimentaire, un polo uni gris ou bleu est obligatoire. Il est possible d'ajouter une veste ou un coton ouaté (hoodie) uni, gris ou bleu sans marque (ou avec logo de l'école).

Vous pouvez vous procurer ces vêtements au magasin PERFORMANCE (avec le logo de l'école) située au 333, rue Principale à Saint-Sauveur, au coût d'environ 20 \$ OU faire l'achat d'un polo au magasin de votre choix en respectant les couleurs. Les anciens polos avec le logo de l'école sont toujours acceptés.

Le costume d'éducation physique (short, chandail et espadrilles) est obligatoire pour des raisons d'hygiène. Le polo n'est pas obligatoire pour le cours d'éducation physique. La participation est obligatoire et seul un document médical exemptera l'élève de ses cours. Pour les élèves du préscolaire et au 1^{er} cycle, nous demandons des vêtements souples et des espadrilles.

Communication avec les enseignants

Lors de la rencontre d'accueil, l'enseignant(e) de votre enfant vous indiquera la meilleure façon de communiquer (agenda, courriel). Ceci pourra assurer un suivi efficace entre vous, que ce soit à l'écrit ou par la proposition d'un appel téléphonique.



Courriels

De façon générale, les documents de l'école vous seront acheminés par courriel. Merci de votre collaboration en portant attention aux messages de l'école, car des renseignements importants s'y trouveront. Par exemple : le journal d'info parents mensuel, les précisions concernant les bulletins et les évaluations, les sorties scolaires, les événements, etc.



- Veuillez vous assurer que votre adresse courriel est à jour au dossier de votre enfant.

En tout temps, vous pouvez communiquer avec nous si vous désirez un document en version papier. Vous le recevrez dans le sac d'école de votre enfant.

Transport scolaire

Tout comme l'année dernière, il est possible d'obtenir le numéro d'autobus directement sur le portail parents Mozaïk.



- **Les enfants ne peuvent en aucun temps changer d'autobus, même avec autorisation des parents.**

Garde partagée

Si votre enfant a besoin de transport scolaire distinct selon les conditions de votre garde partagée. Vous devez remplir le formulaire à l'onglet **garde partagée** sur l'[espace transport scolaire](#) du site du CSSL.

Cette demande est renouvelable chaque année et sera traitée par le service du transport du centre de services scolaire à partir d'octobre.

Photo scolaire

La photographe (IsaB Photographie) sera à l'école pour la séance de photos (individuelles et groupes) les 11-12-13 octobre pour les deux pavillons. L'horaire vous sera communiqué dans Les petites nouvelles d'octobre. **Le polo de l'école De Saint-Sauveur est obligatoire.** Les parents sont libres d'acheter les photographies.

Sortie des élèves le midi

Chaque élève qui sort dîner à l'extérieur et qui habituellement dîne à l'école doit obligatoirement être accompagné d'un adulte répondant, c'est-à-dire, son père, sa mère ou tout autre adulte autorisé par les parents.

Aucun élève ne sera autorisé à sortir de la cour sans note écrite au dossier de la part du parent. Les demandes des parents par téléphone ne seront pas acceptées.

Ces mesures ont été mises en place afin d'assurer la sécurité des élèves et d'éviter les nombreux problèmes qui nous sont rapportés de la part des automobilistes et des commerçants. Il s'agit avant tout de protéger les élèves.

Merci de votre collaboration!

Identification du matériel

Il est essentiel de bien identifier le matériel scolaire ainsi que les différents vêtements, sac d'école, boîte à dîner, etc. Les objets perdus sont regroupés dans un lieu spécifique à chaque pavillon et les enfants sont invités à y jeter un œil régulièrement. Vous pouvez également venir entre 15 h 30 et 18 h en entrant par la porte du service de garde, au besoin.



Transport d'urgence

Si une vérification à l'urgence s'impose suite à un incident, le transport doit être assuré par les parents. Dans l'impossibilité de les rejoindre, le transport à l'hôpital est effectué en ambulance, et ce, aux frais des parents. L'élève sera accompagné d'un membre du personnel jusqu'à l'arrivée des parents.



Stationnement des parents

Pavillon Marie-Rose : Si vous venez chercher votre enfant en fin de journée, merci de respecter les espaces de stationnement public définis, même si vous n'y restez pas longtemps. En tout temps, les trottoirs près des clôtures de la cour doivent demeurer libres.

Pavillon De la Vallée : Le passage du côté du restaurant Papa Luigi est strictement réservé aux membres du personnel. Merci d'utiliser les accès prévus pour vous.

Communication école-maison pour les départs

Lorsque vous devez effectuer un changement du mode de départ habituel de votre enfant, vous devez appeler le secrétariat et au service de garde pour le signifier, en complément au mot dans l'agenda. Par exemple :

- votre enfant ne va pas au service de garde un soir initialement prévu ;
- votre enfant ne prend pas l'autobus et vous venez le chercher.

Services de garde de l'école De Saint-Sauveur



Nouveau tarif

- Fréquentation régulière : 9,20 \$ (2 périodes ou plus en service de garde pour un à 5 jours semaine).
- Fréquentation sporadique : Les coûts varient selon la période.
- Journée pédagogique : 18,80 \$ + frais d'activités et de transport.

Vous pouvez communiquer avec la technicienne du service de garde pour toute question.

Pavillon Marie-Rose : Isabelle St-Gelais, technicienne : (450)-227-2660, poste 34080, sdg.marierose@csslaurentides.gouv.qc.ca

Avez-vous inscrit votre enfant au service de garde ? Pour recevoir les informations du service de garde, votre enfant doit être inscrit.

- ☺ Les journées pédagogiques de la rentrée sont complètes.
- ☺ Prochaine journée pédagogique : 15 septembre. Un sondage Forms vous sera acheminé.
- ☺ Avez-vous rempli le [sondage FORMS](#) de la rentrée progressive (maternelle) et de la première semaine d'école (1^{re} et 2^e années) ?

Heures d'ouverture :

- ☺ Am : 7 h à 7 h 50 / Midi : 11 h 11 à 13 h 10 maternelle — 11 h 30 à 12 h 50 premier cycle / Soir : 15 h 10 à 18 h / Journée pédagogique : 7 h à 18 h
- ☺ Les éducatrices sont : Josette Côté-Soucy, Marie-Claude Renaud, Nathalie Gingras, Julie Boissonnault et Sabine Kaluzny.

Pavillon De la Vallée : Diane Piché, technicienne : 450-227-2660, poste 34070
sdg.vallee@csslaurentides.gouv.qc.ca

- ☺ Le service de garde sera ouvert durant les journées pédagogiques, les 25, 28 et 29 août de 7 h à 18 h.

Heures d'ouverture :

- ☺ Le matin de 7 h à 8 h / le midi de 11 h 40 à 12 h 55 / en fin de journée de 15 h 20 à 18 h
- ☺ Les éducateurs sont : Guillaume Boivin, Marie-Pier Millette, Jeanne Doré, Jessica Charland, Monica Guzman et Josée Raymond.

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE : Où nous trouver ?

PAVILLON MARIE-ROSE

35, rue Filion St-Sauveur (Québec) J0R 1R6

Téléphone : 450-227-2660

marierose@cslaurentides.qc.ca

Directeur : Stéphane Pipon

Directrice adjointe : Isabelle Forget

PAVILLON DE LA VALLÉE

167, rue Principale, St-Sauveur (Québec) J0R 1R6

Téléphone : 450-227-2686,

www.ecoleprimairedest-sauveur.com

Directeur : Stéphane Pipon

Directrice adjointe : Dominique Marenger